

LA VIE COMMUNALE et INTERCOMMUNALE

Gros plan sur le SIPP (Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry)



Nous entamons une série d'articles sur le SIPP (Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry). Ce Syndicat intervient dans la vie de tous les jours de bon nombre de concitoyens. C'est pourquoi, nous avons souhaité le présenter de manière plus précise.

Ce premier article est une présentation générale du SIPP. Les articles qui suivront développeront chaque compétence.

LE SIPP : c'est quoi ?

Depuis plus de trois décennies, les communes de LOC-EGUINER, PLOUDIRY, LA MARTYRE et TREFLEVEZ ont mutualisé des services. Elles se sont regroupées dans un syndicat à vocation multiples, avec un libre choix des compétences.

La commune de LE TREHOU a rejoint cette intercommunalité, dénommée SIPP, en 2010.

Le SIPP : où intervient-il ?

Service de l'eau

Production et distribution d'eau potable pour les communes de LOC-EGUINER, PLOUDIRY et LA MARTYRE ;

Protection des captages de St Jean et de Porlazou à PLOUDIRY ;

Les communes de TREFLEVEZ et de LE TREHOU disposant de leur propre réseau et/ou captage exercent cette compétence au niveau communal.

Transport scolaire

La ligne de transport scolaire LOC-EGUIER / PLOUDIRY / LA MARTYRE / TREFLEVEZ et retour dessert les écoles publiques du Regroupement Pédagogique Intercommunal, l'école privée Saint Joseph ainsi que la garderie périscolaire à la Maison des enfants de Kerbrug à LA MARTYRE.

Service des sports

Les communes du SIPP (hormis LE TREHOU) gèrent la salle de sports et le stade Jean Le Ru à PLOUDIRY. La gestion de toutes les autres installations sportives (terrain multisports, skate park, aire de jeux) incombe aux communes d'implantation de ces équipements.

Service technique

Ce service mutualisé entre les communes est né avec le SIPP. C'est également le service le mieux identifié par la population. Le personnel affecté à cette activité et les matériels utilisés, entretiennent la voirie, les centres bourgs, les espaces verts, les bâtiments communaux et intercommunaux, à la demande et suivant commande des communes.

Gestion de la Maison du Plateau

Implantée à LA MARTYRE, cette salle polyvalente tente de répondre au mieux aux besoins des associations et des habitants du territoire.
La commune de LE TREHOU n'adhère pas à cette compétence.

Animation Enfance/Jeunesse

Cette compétence revêt 2 aspects distincts :

Le service enfance répond aux besoins des familles en matière de garderie périscolaire, d'accueil de loisirs sans hébergement (activités du mercredi après-midi et des vacances).

Le service jeunesse propose des activités aux jeunes adolescents en dehors du temps scolaires et pendant les vacances. Une convention de partenariat lie la commune de LA ROCHE MAURICE et le SIPP pour ce volet.

Temps d'activités Périscolaires

Dans la cadre des nouveaux rythmes scolaires mis en place par les pouvoirs publics, une nouvelle charge incombe aux communes : l'organisation des temps d'activités périscolaires à raison de 3 h/semaine.

Pour une meilleure organisation dans les écoles et assurer une harmonisation des activités au bénéfice des enfants, ce service est assuré par le SIPP pour toutes les écoles des communes de son territoire.

Service fossoyage

A la demande des familles, le SIPP réalise des travaux de fossoyage sur les communes de LOC-EGUINER, PLOUDIRY, LA MARTYRE et TREFLEVEZ.

Le Président,
Jean Jacques PITON